

vicaire Cureau. M. Leclerc, Ecclésiastique du grand-séminaire, accompagné par l'orgue, que touchait M. Lécuyer, chanta la messe bordelaise. Plusieurs morceaux de musique furent exécutés par la société philharmonique sous la direction de M. Ls. Pfeiffer. Le sermon fut prêché par M. Ol. Caron, préfet des études au séminaire de Nivole. Ce Monsieur était déjà connu à Québec de réputation et pour y avoir prêché, il y a quelques années, un superbe sermon. Celui de mardi doit ajouter encore à l'idée que l'on avait de son éloquence. Mgr. l'Archevêque, Mgr. de Tloa et plusieurs prêtres de la ville et des campagnes environnantes étaient présents à la cérémonie.

A la suite de la messe, la bande de la Société St. Jean-Baptiste, accompagnée par l'orgue, joua des airs nationaux.

Le soir de ce jour, les trois sections eurent chacune leur banquet.

Pour nous, nous devions avoir congé pour fêter la St. Jean-Baptiste à notre manière; la pluie a fait remettre ce congé. Cependant nous n'avons pas voulu laisser passer un aussi grand jour sans quelques solennités. Le matin, nous eûmes musique à la messe, et le midi au réfectoire on put voir que la St. Jean-Baptiste est en majuscules sur le calendrier de M. l'économiste. Mais la soirée fut la partie principale de la fête. Plusieurs discours étaient préparés, et comme ils pouvaient être d'une nature fermentante, on jugea prudent de ne pas les remettre à jeudi. On s'adressa à M. le Supérieur pour avoir congé d'étude, ce qu'il voulut bien accorder. Deux heures de récréation, c'était autant qu'il en fallait pour épuiser le programme. Aussi cette soirée n'a-t-elle rien laissé à désirer. Discours nombreux et parfois éloquents, chanson de circonstance, airs en grand nombre exécutés par la bande, *solo* de violon, &c. rien n'a manqué.

Dans la séance de vendredi dernier le conseil municipal a élu M. Gauthier trésorier de la cité, en remplacement de M. Bennett décédé.

M. Narcisse Juchereau Duchesnay, père d'un de nos confrères, est mort subitement à ste. Marie Nouvelle Beauce, dans la nuit de lundi à mardi.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Le colonel Prince a introduit un bill dont le but est de donner aux étrangers le droit de citoyen en entrant dans le pays et d'éviter toutes les difficultés auxquelles ils sont quelquefois exposés avant leur naturalisation relativement aux droits de propriété.

M. Boulton propose la seconde lecture de son bill pour empêcher toute dépense de deniers publics et tout octroi de pension sans la sanction préalable du parlement. L'hon. M. Hincks propose alors en amendement

que ce bill soit lu pour la deuxième fois de ce jour en six mois, ou autrement dit rejeté. 45 votèrent pour cet amendement et 15 contre. On sait que cette mesure était passée à la première lecture à la majorité d'une voix.

18 juin. M. Ross propose un bill pour déclarer vacants les sièges des membres qui auraient prêté serment de fidélité à un gouverneur étranger ou commis certains crimes infamants.

En réponse à une interpellation de M. De Witt, M. Hincks a déclaré qu'il était impossible de dire quand les commissaires enquêteurs sur les pertes causées par la rébellion dans le Bas-Canada feraient leur rapport.

M. Mc Connell a présenté un bill pour mieux encourager l'instruction primaire dans le Bas-Canada. Cette mesure pourvoit à ce que la distribution de l'octroi en faveur des écoles, au lieu d'être faite aux différentes municipalités scolaires en raison du nombre d'enfants, le soit en raison du nombre d'écoles en opération dans chaque localité. Le bill pourvoit encore à ce qu'un surintendant local soit nommé dans chaque comté.

Un projet de Mr Hinks ordonne qu'il sera fait un recensement général de la province en 1852, en 1860 et ensuite tous les dix ans.

Plusieurs communautés religieuses ont demandé, par des pétitions, que le bill qui défend les inhumations dans les églises soit rejeté, ou que le *cor* communauté n'y soit pas soumise s'il devient loi.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. M. Richard Lalor Shiel, ministre de la Grande-Bretagne à Florence, est mort dans sa résidence le 29 mai.

ESPAGNE. Le nouveau ministère des affaires étrangères s'occupe sérieusement des affaires du Portugal, et on dit qu'il a envoyé des notes à Paris et à Londres pour faire revivre l'ancien traité de quadruple alliance.

PORTUGAL. Le maréchal Saldanha a dissout les cortès et n'a convoqué les prochaines que pour le 15 septembre prochain. Cependant une partie de l'armée portugaise s'est déclarée contre le maréchal.

ALLEMAGNE. L'empereur Nicolas est arrivé à Olmutz le 24 mai et a été reçu par l'empereur d'Autriche avec solennité.

TURQUIE. La Porte ottomane a eu une crise ministérielle. Raschid Pacha, menacé dans son influence par quelques uns de ses collègues, a obtenu du sultan, la révocation des ministres de la marine, de la guerre et de la police.

CALIFORNIE. La ville de San-Francisco, déjà si cruellement éprouvée par le feu,

vient d'être presque entièrement réduite en cendres. Toutes les imprimeries, excepté celle de l'Acta California, ont été détruites. La perte est évaluée de douze à seize millions de piastres.

ACADÉMIES DE FRANCE.

(Suite et fin.)

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES.

En créant l'Institut de France, la convention nationale du 25 Octobre 1795 l'avait composé de trois classes, dont la première et la dernière étaient consacrées aux sciences physiques et métaphysiques, aux arts et à la littérature, et la seconde réservée aux sciences morales. Cette dernière classe embrassait toute l'humanité: elle se proposait l'analyse des sensations et des idées, la morale, la science sociale et législative, l'économie politique et l'histoire, entreprise noble et qui par là ne pouvait pas convenir aux philosophes de la révolution. Aussi faut-il voir comment cette cohue de philosophes, qui bannissaient Dieu du monde, s'acquitta de travaux si intéressants et si dignes d'occuper l'esprit de l'homme. Pour bien le comprendre il suffit de citer un seul trait de leur concours de 1798, où l'on posa cette question: "Quels sont les moyens de fonder la morale d'un peuple?"

C'est à ce concours que Bernardin de St. Pierre devait prononcer sur tous les mémoires qu'on avait dressés en réponse à la question académique, (il ne faut pas oublier de dire qu'il avait déclaré d'avance que tout ouvrage, où paraîtrait le nom de Dieu, mériterait par là-même la réprobation de l'académie et ne pourrait plus concourir au prix); mais, dans son rapport, il laissa tomber de sa plume le nom de Dieu. A ce mot Bernardin de St. Pierre est injurié, sifflé, poursuivi, et forcé de se retirer loin de cette assemblée infernale de philosophes vociférants, blasphémants, pour les laisser triompher dans leurs propres idées, et pour écrire en faveur de l'Éternel une note de suppléation à cette assemblée d'hommes malheureusement instruits, à ces prétendus moralistes qui avaient dit au nom de la morale: "Anathème à Dieu."

Mais, par bonheur, une pareille institution ne devait pas exister longtemps, elle devait bientôt disparaître à une nouvelle réorganisation de l'Institut, que Bonaparte, une fois parvenu au pouvoir, composa de quatre classes, dont il exclut celles des sciences morales; et ce ne fut que trente ans après qu'on songea de nouveau à la rétablir, et même à la constituer dans le corps de l'Institut par l'addition d'une cinquième classe qui existe encore. C'est là que le